

**Eva SAS**  
*Députée de la 7<sup>ème</sup> Circonscription  
de l'Essonne  
Vice-présidente  
de la Commission des Finances*

A l'attention de Mme la Ministre des affaires sociales et de la santé  
Mme Marisol Touraine  
14 Avenue Duquesne  
75007 Paris

A Paris, le 13 juin 2016

**OBJET : Projet de fermeture de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge**

Madame la Ministre,

Nous souhaiterions attirer votre attention sur le devenir de l'hôpital de Juvisy, établissement de proximité de notre circonscription. Nous avons déjà pu faire part, à votre cabinet, en début de mandature, de notre inquiétude sur l'avenir de cet établissement, et malheureusement les évolutions récentes concernant les regroupements et déménagements possibles pour les hôpitaux de l'Essonne, viennent confirmer les inquiétudes que nous avons alors exprimées.

Lors d'une assemblée organisée au début du mois de mai, la direction du Groupe Hospitalier Nord Essonne (hôpitaux de Juvisy-sur-Orge, Longjumeau et Orsay) a annoncé à son personnel la fermeture prochaine de l'hôpital de Juvisy ainsi que la création d'un nouvel établissement qui pourrait voir le jour sur le plateau de Saclay en 2024. Vous conviendrez qu'il aurait pu être opportun d'engager un dialogue avec les élus du territoire, avant ou depuis cette date, car si cette orientation était confirmée, l'offre de soins pour les habitants de la 7<sup>ème</sup> circonscription de l'Essonne en serait profondément affectée.

Pour rappel, depuis la fermeture des services de chirurgie et de maternité en 2009, l'hôpital de Juvisy, à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), a rejoint la « communauté hospitalière de territoire (CHT) » réunissant Longjumeau et Orsay. Il y avait dans cette fusion la volonté de la direction de réduire rapidement le déficit de l'hôpital et de pérenniser l'offre de soins sur Juvisy.

La création de cette « communauté hospitalière de territoire » avait notamment pour but de transformer l'hôpital de Juvisy en un véritable établissement de proximité comportant un service d'urgences, de chirurgie ambulatoire, de soins de suite ou encore de consultations délocalisées. Un projet qui semblait économiquement viable et en adéquation avec les besoins de la population.

Aujourd'hui, l'hôpital de Juvisy maintient une fréquentation en hausse en particulier au service des urgences (28 668 passages en 2015) et des travaux de rénovation ont été entrepris récemment (rénovation du parking).

Cet hôpital présente donc un fonctionnement satisfaisant et sa situation financière s'est assainie. Les urgences ont, de plus, une importance primordiale pour la santé des habitants de Juvisy et des villes limitrophes. Les habitants de notre circonscription se trouvent en effet déjà confrontés à la difficulté de trouver un médecin traitant, et avec la fermeture de l'hôpital, nous pouvons craindre que le Nord-Essonne ne se transforme en désert médical.

La construction d'un nouvel hôpital à Saclay, à plus de 45 minutes en voiture et 1 heure en transport en commun pour les habitants, ne répond aucunement à ce besoin de proximité. De fait, la restructuration contraindrait la population locale à se rabattre sur le Centre Hospitalier Sud Francilien d'Evry-Corbeil alors que celui-ci est déjà saturé.

Nous serions par ailleurs intéressée à connaître l'équilibre économique d'une telle opération, qui, au vu de tous les aménagements nécessaires, et alors même que des travaux ont été récemment effectués sur les différents sites, ne semble pas optimal.

Nous faisons donc appel à vous, Madame la Ministre, pour nous apporter des éléments de réponses, et ainsi pouvoir répondre aux interrogations et à l'inquiétude légitime du personnel de l'hôpital, des habitants de la ville et des élus de Juvisy et de la 7<sup>ème</sup> circonscription. Nous souhaiterions pouvoir échanger dans des délais rapides avec votre cabinet, accompagnés éventuellement des représentants du personnel de l'hôpital, pour voir dans quelles conditions nous pouvons maintenir une offre de soins de proximité sur Juvisy.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à cette requête et de la diligence avec laquelle vous traiterez cette question primordiale.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

**Nicolas Gonnot**  
Conseiller municipal de Juvisy-sur-Orge



**Eva Sas**  
Députée de l'Essonne

